



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 29 mars 2022

TABLE RONDE RECRUTEMENT CIRCULATION

UNE FUITE EN AVANT !

La mobilisation des cheminots de la Circulation dans plusieurs régions a contraint la direction de Réseau à réunir, le 28 mars, une table ronde « recrutement ».

Lors de cette réunion, elle est restée sourde aux exigences des cheminots !

Le seul fruit de sa réflexion : un document d'une quinzaine de pages presque vide et sans intérêt !

Alors que les cheminots des EIC se mobilisent pour gagner de meilleures conditions de travail et de rémunération, la direction se borne à présenter les canaux de communication « grand public » pour le recrutement.

UNE RÉUNION POUR JOUER LA MONTRE

L'essentiel se résume à des campagnes sur les réseaux sociaux et quelques médias traditionnels.

Une présentation totalement à côté de la plaque où il a été évoqué le « marketing de recrutement » et les techniques de « sourcing ».

Autant d'expressions anglaises creuses et infantilisantes qui masquent la réalité.

La direction ne propose absolument rien sur le fond pour régler les problèmes de recrutement notamment, pas de remise en cause des salaires trop bas, pas de mesures pour améliorer les conditions de travail.

La CGT a porté les sujets de formation initiale (éloignement des centres, avance des frais, ...), lieux géographiques d'affectation, salaires, reconnaissance, aménagement du temps de travail, organisation du travail, parcours professionnels, carrière...

La direction n'a pas souhaité aborder ces sujets. Elle renvoie les discussions à de futures et hypothétiques réunions.

DES RECRUTEMENTS INDIGENTS POUR UNE PRODUCTIVITÉ ACCRUE

Consciente du taux d'échec qu'elle chiffre à 30 % en moyenne nationale un an après l'embauche (ratés en formation, démissions, ...), la direction se fixe 720 recrutements pour 2022 pour couvrir un besoin qu'elle estime à 527 embauches.

Cependant, si le taux d'échec se maintenait, il n'y aurait que 504 embauches définitives selon les propres statistiques de la direction.

Alors que l'objectif de 527 embauches est déjà très en-dessous des besoins mesurés par les cheminots, la direction programme donc d'en faire encore moins : ce n'est pas admissible.

À LA CROISÉE DES CHEMINS, GAGNONS UNE AUTRE VOIE

Pour la CGT, la satisfaction des revendications légitimes des cheminots de la circulation en matière de conditions de travail et de rémunération est une condition nécessaire pour améliorer les conditions du recrutement et d'emploi.



Dans ce cadre, la CGT porte les revendications de meilleures conditions de vie et de travail avec notamment :

- L'arrêt du surdimensionnement des secteurs circulation et des reports de charge ;
- La tenue impérative de tous les postes du cadre d'organisation et l'anticipation des recrutements avec un tuilage sur le poste ;
- La limitation de la polyvalence au périmètre métier ;
- Le dimensionnement des cadres d'organisation en limitant les conséquences de l'organisation du temps de travail sur leurs conditions de vie (par exemple des roulements à 5 ou 6 lignes pour les postes en 3X8 ou des roulements intégrant des effectifs pour réduire la pénibilité du travail ou le nombre de week-ends travaillés) ;
- La prise en compte dans les roulements et le décompte comme temps de travail effectif des prises et remises de service ;
- Le décompte du travail de nuit sur le principe de 6 heures travaillées égales 8 heures.

La rémunération est un élément essentiel et marqueur de la politique en matière d'emploi. En ce sens, nous revendiquons :

- La réouverture des négociations annuelles obligatoires ;
- La revalorisation de la prime de travail et l'équivalent pour les cheminots contractuels ;
- Une véritable reconnaissance de la qualification des métiers de la circulation à rebours des dispositions de l'accord classification de la convention collective ;
- La reconnaissance des diplômes et des formations, là encore à rebours de l'accord classification.

D'autre part, les parcours professionnels sont également des éléments de perspectives et d'horizon indispensables.

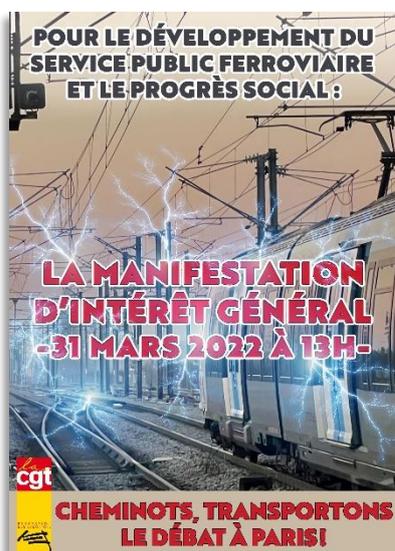
Ils doivent répondre à l'exigence d'une meilleure progression professionnelle automatique et accélérée ou encore la création de postes à moindre pénibilité pour les cheminots en fin de carrière.

D'autres garanties collectives sociales sont motrices d'une véritable politique de l'emploi en faveur des cheminots.

C'est par exemple le cas du logement, avec l'explosion des loyers et la distorsion avec les salaires des cheminots, dans les régions frontalières ou dans les grandes villes, exacerbées par des programmes comme la CCR qui conduisent à la métropolisation.

Une autre table ronde est prévue en mai sur l'attractivité des métiers. Elle doit être mise sous le contrôle des cheminots de la circulation.

La CGT appelle donc les cheminots de la circulation à multiplier et à amplifier les mobilisations dans tous les EIC.



HAUSSONS LE TON !
LE 31 MARS
TRANSPORTONS
NOS REVENDICATIONS
À PARIS !